

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité :

Qu'à la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 20 janvier 2020 à 19 h 30, à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges, au 100, rue des Loisirs, 2^{ème} étage à Saint-Polycarpe, Québec, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure:

DEMANDE 2019-06

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

1. DEMANDE 2019-06 : pour le lot 3 766 302 du cadastre du Québec, afin de permettre la construction d'un garage détaché qui aura une distance de 1.54 mètre du bâtiment principal au lieu de 3 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 20^e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-neuf.



Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifiée sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 20 décembre 2019, entre 16 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 décembre 2019.



Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe